





Le placement du mineur prenant fin à sa majorité le 24 juin 2022, il paraît urgent d'envisager la suite de l'accompagnement éducatif d'Anderson. De ce fait, cette note reprendra les éléments de contexte judiciaires, familiaux et personnels du jeune et apportera des axes de travail et les modalités d'intervention éducatives afin de permettre à Anderson d'entrer dans la vie d'adulte de façon saine et sans récidiver.

## I Éléments de contexte

### 1) Situation judiciaire : rappel des antécédents

Anderson a été déféré à plusieurs reprises pour des faits d'Infraction à la législation des stupéfiants à partir de mars 2020 jusqu'en janvier 2022.

Il a été placé le 26 août 2021 en famille d'accueil dans le cadre du dispositif Le Relais, suite à une mesure de liberté surveillée préjudicielle ordonnée le 2 juillet 2019 et à un contrôle judiciaire ordonné le 25 juillet 2021.

Il a deux condamnations en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 : 4 mois d'emprisonnement assorti d'un sursis simple et 1 an d'emprisonnement assorti d'un sursis probatoire pour 2 ans.

Anderson honore son placement actuel à l'UEHOR en se montrant participatif et investi durant les deux premières semaines de mars. Depuis, le jeune se dit mal à l'aise dans sa



famille d'accueil actuelle. Anderson a été déclaré plusieurs week-end en fugue, se rendant au domicile familial sans y être autorisé.

## 2) Situation familiale

Anderson vit chez sa mère avec ses deux sœurs, Marie 18 ans et Sofia 12 ans, sa demi-sœur. Anderson a une chambre chez sa mère, ce qui lui permet de dormir chez elle. Son père vit en Martinique et la relation avec son fils est compliquée. Aujourd'hui, le mineur n'a plus de contact avec son père. Il se sent délaissé par celui-ci et a rompu le lien en septembre 2020.

La relation mère-fils est très conflictuelle depuis quelques temps. Madame Paul se montre plutôt disponible dans le cadre du suivi de son fils mais semble adopter une attitude inadaptée avec les professionnels. Elle est dans une situation précaire et a des difficultés administratives la bloquant dans ses démarches de déménagement.

L'immatuerité de sa mère semble agacer Anderson qui est fermé lorsqu'elle est là. La communication semble complexe, d'autant qu'Anderson ne respecte pas le cadre familial et l'autorité de sa mère. Malgré ce conflit persistant, Anderson n'a de cesse de demander un retour au domicile durant ses placements mais nous questionnons ses réelles motivations à rentrer dans son quartier.

## 3) Situation professionnelle et scolaire

Anderson a suivi une seconde bac pro Hôtellerie et Restauration durant l'année scolaire 2020/2021. Il a ensuite voulu intégrer le CFA de Ecully en novembre 2021 mais a été incarcéré.



Il est motivé à devenir Cuisinier, métier qui semble le passionner. Il a intégré une formation au restaurant d'application Les Gones à Venissieux, qu'il investit avec beaucoup d'enthousiasme. Les professionnels de la structure font des retours positifs de son travail. La formation dure jusqu'à début septembre 2022, après laquelle il espère être embauché en cuisine.

#### 4) Situation scolaire

Anderson a une malformation congénitale de la main (ses doigts s'arrêtent aux phalanges). L'Association sociale du milieu ouvert l'a accompagné à la MDPH et il a été reconnu comme travailleur handicapé. Il a eu un rdv avec un chirurgien pour une <sup>prothèse</sup> ~~bleasure~~. Le jeune est addict à la nicotine et au cannabis selon ses dires. Il en consommerait pour se calmer suite à des conflits avec sa mère.

Anderson semble avoir des traumatismes anciens dont il s'est confié autrefois à la psychologue du Palais.

#### 5) Rapport aux faits

Anderson est conscient des faits qui lui sont reprochés et accepte d'en discuter avec l'équipe éducative. Néanmoins, ses dernières fugues laissent à penser qu'il retourne dans son quartier, où il n'est pas autorisé à aller. Nous questionnons donc ses activités.

#### 6) Personnalité et loisirs

Anderson est poli, respectueux de l'adulte même si parfois têtu. Il aime avoir le dernier mot mais reconnaît quand







d'avantage sur son projet professionnel.  
La deuxième possibilité serait qu'Anderson puisse intégrer un logement autonome en colocation afin qu'il puisse créer du lien social avec de nouvelles personnes et ainsi sortir du cadre du placement sans pour autant se retrouver seul. Ainsi, il pourrait se sociabiliser et partager ses talents culinaires.

Une demande de logement autonome a été faite auprès d'une association de Lyon, ayant des résidences à Venissieux, lieu de formation d'Anderson.

Cette deuxième option plaît à Anderson qui a hâte d'être autonome et de prouver qu'il est capable de tenir un foyer.

## 2) Relations familiales

Anderson ne souhaite pour le moment ne pas reprendre contact avec son père.

Afin de retrouver une relation saine avec sa mère, nous souhaitons proposer à Madame Paul et son fils de contacter l'association « Propulse famille » qui propose des ateliers thérapeutiques, notamment des ateliers cuisines avec un psychologue spécialisé. Ainsi, Anderson pourrait partager sa passion avec sa mère qui verrait que son fils est bientôt adulte et compétent. Le travail médiatisé aurait pour objectif également qu'Anderson reconnaisse le cadre parental en suivant les consignes de cuisine de sa



mère dans le cadre de l'atelier.

Aussi, nous allons contacter Madame PAU afin de l'orienter vers une assistance sociale au logement afin d'être suivie dans ses démarches de logement social et faciliter celles-ci.

### 3) Projet professionnel

Un rendez-vous à la Mission locale a été pris pour Anderson afin que celui-ci puisse bénéficier de l'aide Engagement jeune dans le cadre de sa formation. Sa conseillère l'aide pour faire son CV et sa lettre de motivation en vue de la fin de formation et pour pouvoir postuler dans des restaurants.

### 4) Suivi médical

Anderson étant suivi par la NDPH et reconnu comme Travailleur handicapé, il se sent mieux dans « ses baskets » selon ses dires.

Nous souhaitons qu'Anderson reprenne contact avec la psychologue du Relais, avec qui il arrivait à se livrer librement, afin de continuer un travail sur ses traumatismes et son anxiété.

Nous avons pris rdv à la Maison des Adolescents de Lyon Nord afin que le jeune puisse être suivi pour ses addictions au cannabis. Il se montre disponible et motivé par son premier rdv qui a lieu dans deux jours.

Enfin, par rapport à son opération au coude, Anderson suit ses examens à la lettre.



## 5) Travail sur les faits

Nous travaillons régulièrement avec Anderson sur les faits pour lesquels il a été mis en cause. Il dit les regretter mais devant toujours de l'argent à des grands de son quartier il se sent obligé encore de participer à du trafic dans son quartier lorsqu'il retourne au domicile maternel.

Le jeune se montre apaisé depuis qu'il sait qu'il va peut-être habiter loin du quartier.

Anderson évoque également des regrets vis-à-vis de la violence qu'il a eu à l'égard du policier en janvier. Nous lui avons proposé d'écrire une lettre d'excuse que nous enverrons à la victime si elle est d'accord.

## 6) Loisirs

Anderson a apprécié les sorties VTT avec l'éducateur sportif de l'UEHDR et souhaiterait en pratiquer en club. Nous l'encourageons dans cette pratique, d'autant plus qu'il dit que cela l'apaise et le canalise. Avec s'il arrive à combiner cette activité avec sa formation.

Anderson semble sur la bonne voie pour entrer dans sa majorité de façon saine, à conditions qu'il respecte ses engagements et obligations.

L'UEHD de Lyon reste à votre disposition pour de plus amples informations.

L'éducatrice.

818.